

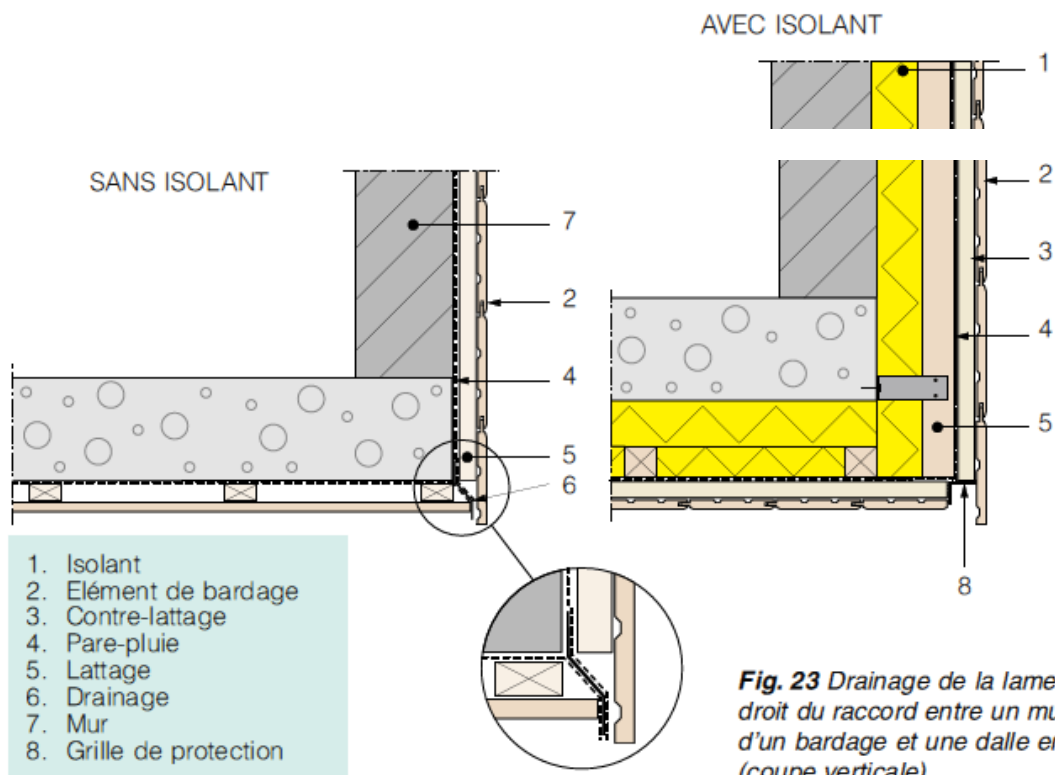
## PARE-PLUIE (MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ)

Le pare-pluie remplit deux fonctions, à savoir :

- assurer l'étanchéité à l'eau du mur porteur et évacuer les eaux occasionnelles vers l'extérieur
- réduire les phénomènes de convection d'air au sein de l'isolant et autour de celui-ci.

Le pare-pluie est posé de façon continue sur l'isolant du côté de la lame d'air. Il doit être étanche à l'eau et au vent, et perméable à la vapeur (valeur  $\mu$  ou  $s_d$  inférieure à 0,5 m).

Dans le cas d'un bardage ajouré, le pare-pluie doit en outre résister au rayonnement UV, au gel et au vent afin d'éviter sa dégradation prématurée.



**Fig. 23** Drainage de la lame d'air au droit du raccord entre un mur revêtu d'un bardage et une dalle en béton (coupe verticale).